



Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 25–28 mai 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2015/9-B/3

11 mai 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – SOUDAN 200808

**Appui à la sécurité alimentaire et à la
nutrition des populations touchées par le
conflit et exposées à la vulnérabilité
chronique**

Nombre de bénéficiaires	5 220 000
Durée du projet	2 ans (1 ^{er} juillet 2015–30 juin 2017)
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	493 256 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	435 939 105
Bons, et coûts connexes	101 609 516
Coût total pour le PAM	693 274 155

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. C. Scaramella
Directeur régional par intérim
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale
et Asie centrale
courriel: carlo.scaramella@wfp.org

M. A. Khan
Directeur de pays
courriel: adnan.khan@wfp.org

RÉSUMÉ

Au Soudan, les opérations du PAM comptent parmi les plus complexes et les plus instables que celui-ci ait à mener, le conflit au Darfour et dans les états frontaliers étant exacerbé par les crises dans la région. Quelque 3,9 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire; plus de 2 millions d'enfants âgés de 6 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë (émaciation) et 2 autres millions, de malnutrition chronique (retard de croissance).

Depuis 2009, le PAM met en œuvre au Soudan des opérations d'urgence d'une durée d'un an. Sa stratégie de pays triennale (2015-2017) repose sur quatre piliers: i) sauver des vies dans les situations d'urgence et de crise prolongée; ii) appuyer les premières phases du relèvement grâce à la mise en œuvre d'activités liées aux filets de sécurité; iii) développer la résilience des communautés locales afin qu'elles puissent faire face aux chocs et à la vulnérabilité saisonnière; et iv) s'attaquer aux causes sous-jacentes de la dénutrition. Le développement des capacités, la problématique hommes-femmes et la protection constituent des thèmes transversaux.

La présente intervention prolongée de secours et de redressement ciblera 5,2 millions de personnes sur deux ans. Elle est conforme au Plan stratégique du PAM, aux objectifs du Millénaire pour le développement, aux objectifs de développement durable qui devraient être adoptés et au Défi Faim zéro. Elle vise à sauver la vie des personnes extrêmement vulnérables touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition en raison du conflit et de catastrophes naturelles (Objectif stratégique 1); et à rétablir la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages ainsi qu'à prévenir et traiter la malnutrition aiguë liée à des chocs ou une situation de déplacement prolongé (Objectif stratégique 2).

Cette intervention appuie la mise en œuvre des politiques et des priorités du Gouvernement dans les domaines de l'action humanitaire et du développement, et concorde avec le plan stratégique d'intervention humanitaire pour 2015 et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2012-2016.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Soudan 200808, "Appui à la sécurité alimentaire et à la nutrition des populations touchées par le conflit et exposées à la vulnérabilité chronique" (WFP/EB.A/2015/9-B/3), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Le Soudan est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui entre dans la catégorie des pays les moins avancés; il se classe au 166^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain. Il est le cinquième pays le plus touché par l'insécurité alimentaire sur la planète d'après l'indice de la faim dans le monde et il affiche des taux de pauvreté élevés¹. En 2011, le produit intérieur brut (PIB) a beaucoup diminué après la sécession du Soudan du Sud¹. En dépit des prévisions de croissance du PIB en 2014/15, la baisse de la production pétrolière, les crises dans la région, l'inflation, la réduction des subventions allouées pour les carburants et combustibles et la nourriture, et le niveau élevé de la dette extérieure restent préoccupants².
2. Les inégalités entre les sexes sont très marquées, et le pays était classé au 140^{ème} rang de l'indice des inégalités de genre pour 2013³. Les femmes sont exclues de la prise des décisions, et les ménages dirigés par une femme sont plus exposés que les autres à l'insécurité alimentaire chronique.
3. L'accès à l'éducation s'est amélioré: le taux de scolarisation, qui était de 57 pour cent en 2000, atteignait presque 70 pour cent en 2012. Toutefois, le Soudan n'atteindra pas le deuxième objectif du Millénaire pour le développement, et des disparités persistent au niveau des indicateurs relatifs à la problématique hommes-femmes et à l'éducation en milieu rural. Sur les quelque 2 millions d'enfants déscolarisés, 53 pour cent sont des filles, et les taux d'alphabétisation des femmes sont inférieurs de 25 pour cent à ceux des hommes^{4,5}.
4. Le Soudan est touché par le conflit au Darfour et dans les états frontaliers, le conflit civil au Soudan du Sud et les crises qui sévissent en République centrafricaine et en Libye. Des millions de personnes déplacées vivent dans des camps au Darfour. Dans les régions où les conditions le permettent, le Document de Doha pour la paix au Darfour et la Stratégie de développement du Darfour prévoient de lancer les phases du relèvement et de la reconstruction. Dans les états frontaliers, les affrontements entre les forces gouvernementales et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord exacerbent les déplacements. L'accès aux populations touchées dans les états du Kordofan méridional et occidental et du Nil Bleu ainsi que dans certaines zones du Darfour est difficile.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

5. Fin 2014, 3,9 millions de Soudanais étaient en situation d'insécurité alimentaire du fait du conflit, de déplacements et de catastrophes naturelles, mais aussi de l'augmentation des prix des produits de base et des carburants et combustibles. L'insécurité alimentaire est le plus élevée dans le nord et le centre du Darfour, et dans l'état de la mer Rouge. Entre 60 et 70 pour

¹ Fonds monétaire international (FMI). 2013. *Interim Poverty Reduction Strategy Paper: Sudan*. Washington.

² FMI. 2014. *Perspectives de l'économie mondiale, Avril 2014*. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/01/pdf/text.pdf>.

³ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>.

⁴ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Annual Report 2012 for Sudan. Disponible à l'adresse: http://www.unicef.org/about/annualreport/files/Sudan_COAR_2012.pdf.

⁵ PNUD. 2013. *MDG Report 2013: Assessing Progress in Africa toward the MDGs*. Disponible à l'adresse: http://www.undp.org/content/dam/undp/library/MDG/english/MDG%20Regional%20Reports/Africa/MDG%20Report2013_ENG_Fin_12June.pdf

cent des personnes en situation d'insécurité alimentaire vivent dans des zones touchées par le conflit⁶.

6. L'épuisement des actifs, le manque de possibilités de subsistance et l'accès limité aux terres arables contribuent à l'insécurité alimentaire des personnes déplacées⁷. Au Darfour, les ménages dirigés par une femme sont plus exposés à l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par un homme, et leur capacité d'adaptation est moindre¹. L'amélioration de la sécurité alimentaire dans certaines zones des états frontaliers offre la possibilité de passer à des mesures d'appui aux premières phases du relèvement⁸; selon le suivi effectué récemment au Darfour, la situation de la sécurité alimentaire n'évolue pas de la même manière pour les communautés hôtes que pour les personnes déplacées vivant dans des camps⁹.
7. Pour leur sécurité alimentaire, les ménages sont tributaires de l'agriculture pluviale, secteur qui produit au Soudan plus de 70 pour cent des denrées de base. Toutefois, malgré le potentiel du pays en matière d'autosuffisance alimentaire, le volume des importations est élevé, alors que l'inflation et la dépréciation monétaire réduisent le pouvoir d'achat de la plupart des gens.
8. Après la récolte exceptionnellement mauvaise de 2013/14¹⁰, à l'occasion de laquelle les prix des céréales de base au Darfour avaient plus que doublé par rapport aux cours moyens sur cinq ans, la campagne 2014/15 a été bien meilleure en raison de précipitations plus importantes et d'une augmentation des cultures. D'après une étude de marché menée par le PAM en 2014 au Darfour, une reprise s'amorce, mais les marchés demeurent fragiles et les prix dépassent encore de 45 pour cent la moyenne sur cinq ans. L'insécurité et les difficultés d'accès, le mauvais état des infrastructures, l'épuisement des stocks des ménages et la faiblesse du pouvoir d'achat sont source de préoccupations.
9. D'après une enquête nutritionnelle nationale de juillet 2013¹¹, la prévalence de la malnutrition aiguë globale dépassait le seuil d'urgence de 15 pour cent dans 59 localités sur 184; dans certaines zones du Darfour septentrional et de l'état de la mer Rouge, les taux dépassaient 30 pour cent. Plus de 2 millions d'enfants âgés de 6 à 59 mois souffrent d'émaciation, et environ 2 millions présentent un retard de croissance.
10. Les enfants de moins de 6 mois courent tout particulièrement le risque de souffrir de malnutrition du fait de l'insuffisance de l'accès et du recours à des aliments adaptés à leur âge, de la faiblesse du taux d'allaitement au sein exclusivement (41 pour cent) et des mauvaises pratiques d'hygiène. En règle générale, moins de la moitié de la population a accès à des services de santé de base, et les disparités régionales sont fortes¹².

⁶ Secrétariat technique pour la sécurité alimentaire nationale. 2014. *Acute Food Security Situation Overview*. Disponible à l'adresse:

http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC%20Acute%20Analysis%20August%20-%20October%202014.pdf

⁷ PAM. 2013. Système de suivi de la sécurité alimentaire au Darfour (décembre).

⁸ *Blue Nile FSMS* (mars) et *South Kordofan FSMS* (mai).

⁹ *Darfur CFSA; FSMS* (novembre).

¹⁰ Secrétariat technique pour la sécurité alimentaire. 2014. *Annual CFSAM*. Khartoum.

¹¹ Ministère de la santé. 2014. *Simple Spatial Surveying Method (S3M) survey: Sudan*. Khartoum.

¹² Ministère de la santé. 2010. *Sudan Household Health Survey II*. Khartoum.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET D'AUTRES INTERVENANTS

11. La sécurité alimentaire et la nutrition sont des priorités nationales qui sont prises en compte dans le Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté et la Stratégie nationale sur 25 ans (2007-2031).
12. Le Soudan prépare une politique globale de sécurité alimentaire et participe au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. La stratégie nationale en matière de nutrition (2014-2018), élaborée avec l'appui du PAM, a pour objet d'améliorer l'accès et le recours aux services de santé, de consolider le soutien institutionnel en faveur de l'initiative Renforcer la nutrition et de plaider pour que la nutrition soit considérée comme une priorité de développement. La Stratégie intérimaire relative à l'éducation de base traduit la vision du Gouvernement en matière d'éducation jusqu'en 2020.

Politiques, capacités et actions des autres grands intervenants

13. Le plan d'intervention stratégique annuel définit les besoins humanitaires et les priorités sectorielles. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012-2016) appuie les principales priorités du Gouvernement en matière de développement.
14. L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) fournit des escortes de sécurité et des services de médiation, et elle appuie un processus politique ouvert à tous. Le cadre stratégique intégré pour le Darfour, destiné à orienter les activités menées conjointement par la MINUAD et l'Équipe de pays des Nations Unies, est en cours d'achèvement¹³.
15. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dirige avec le PAM le module de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, fournit des intrants et des services et assure le développement des capacités dans les domaines de l'agriculture et l'élevage; le Fonds international de développement agricole (FIDA) se concentre sur le développement agricole rural et sur l'adaptation au changement climatique; l'UNICEF appuie les activités relatives à la nutrition, aux soins de santé primaire, à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement, à l'hygiène et à l'éducation; enfin, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) coordonne l'intervention interorganisations menée pour faire face aux crises concernant les réfugiés.

Coordination

16. La Commission d'aide humanitaire du Gouvernement coordonne l'assistance humanitaire et la gestion des catastrophes. Le Document de Doha pour la paix au Darfour constitue le fondement des activités de relèvement et de développement dans cette région, et le cadre dans lequel s'inscrit la Stratégie de développement pour le Darfour. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) coordonne l'intervention humanitaire dans son ensemble et son système de secteurs.

¹³ Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. 2014. *Rapport spécial du Secrétaire général sur l'examen de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour*. (S/2014/138). http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2014/138.

17. Le PAM dirige le module de la logistique et des télécommunications d'urgence, assure les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, et intervient dans les secteurs concernant la nutrition, l'éducation, les réfugiés, le retour, le relèvement et la réintégration.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

18. La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) est conforme aux Objectifs stratégiques 1 et 2 du PAM¹⁴, aux objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 5¹⁵ et aux piliers 1, 2 et 4 du Défi Faim zéro.
19. Ses objectifs sont les suivants:
- sauver la vie des personnes gravement touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition en raison du conflit et des catastrophes naturelles, y compris les personnes déplacées, les réfugiés et les communautés résidentes (Objectif stratégique 1); et
 - rétablir la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages, et traiter et prévenir la malnutrition aiguë à la suite de chocs et de situations de déplacement prolongées moyennant un ensemble intégré d'activités complémentaires (Objectif stratégique 2).

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance liée à la sécurité alimentaire apportée à ce jour

20. Depuis 2009, le PAM vient en aide aux populations du Soudan en menant des opérations d'urgence. L'opération d'urgence 200597 a permis de répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au moyen de distributions de vivres générales et ciblées, d'un appui au traitement et à la prévention de la malnutrition aiguë modérée, de repas scolaires et d'activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A)¹⁶. Cette opération a été prolongée jusqu'en juin 2015.
21. Le PAM a formulé une stratégie de pays triennale (2015–2017) reposant sur quatre piliers: i) sauver des vies dans les situations d'urgence et de crise prolongée; ii) appuyer les premières phases du relèvement grâce à la mise en place d'activités liées aux filets de sécurité; iii) renforcer la résilience des communautés locales afin qu'elles puissent faire face aux chocs et à la vulnérabilité saisonnière; et iv) s'attaquer aux causes sous-jacentes de la dénutrition. Le développement des capacités, la problématique hommes-femmes et la protection constituent des thèmes transversaux.

¹⁴ Objectifs stratégiques: 1 – Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; et 2 – Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence.

¹⁵ Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité infantile et post-infantile; et 5 – Améliorer la santé maternelle.

¹⁶ L'assistance alimentaire est fournie sous forme de vivres, de bons et de transferts monétaires.

Grands axes de la stratégie

⇒ *Activités de secours*

22. Les distributions générales de vivres cibleront les personnes récemment déplacées par le conflit ou des catastrophes naturelles, les réfugiés et les déplacés de longue date les plus vulnérables, les personnes de retour et les communautés résidentes en situation d'insécurité alimentaire grave.
23. La supplémentation alimentaire ciblée permettra de traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes.
24. Un programme d'urgence de supplémentation alimentaire généralisée sera mis en place pour prévenir la malnutrition aiguë, en situation d'urgence, lorsque les populations touchées ne peuvent avoir accès immédiatement aux services de prévention ou de soins.

⇒ *Activités de relèvement*

25. Les activités liées aux premières phases du relèvement et aux filets de sécurité amélioreront la sécurité alimentaire des ménages lors de la transition vers le relèvement et l'autonomie. Le ciblage et le choix de ces activités reposeront sur une analyse du contexte et sur des concertations menées aux niveaux infranational et communautaire.
26. Les activités 3A ou Assistance alimentaire pour la formation (AAF) cibleront les ménages touchés par la vulnérabilité saisonnière, et prévoiront des possibilités d'emploi dans les domaines de la création ou de la remise en état d'infrastructures communautaires, une formation axée sur l'acquisition de compétences et des activités génératrices de revenus. Les activités seront sélectionnées en fonction de la saison et du groupe de subsistance considérés, compte tenu des problèmes de protection et d'une analyse des besoins, des préférences et des normes de travail tenant compte des distinctions liées au sexe; il sera en outre fait en sorte que les femmes enceintes et les mères allaitantes reçoivent un appui à la faveur d'autres activités. Le PAM mettra progressivement en place des activités 3A et AAF pour les personnes déplacées vivant dans des camps, à partir de la mi-2015 jusqu'à début 2016.
27. Dans les zones où les taux d'émaciation demeurent élevés, le PAM mettra en œuvre des interventions nutritionnelles par le biais de son programme de nutrition intégré à assise communautaire. Les activités comprendront: une supplémentation alimentaire ciblée; la prévention de la malnutrition aiguë modérée fondée sur la nourriture; l'enrichissement des aliments au moyen de micronutriments en poudre; et une campagne de communication en matière de changement au niveau de la société et des comportements. Dans la mesure du possible, le programme de nutrition intégré à assise communautaire sera mis en œuvre parallèlement au traitement de la malnutrition aiguë sévère afin de garantir la continuité des soins, conformément au plan national d'amplification de la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë conçu par le Ministère de la santé, l'UNICEF et le PAM en 2014.
28. Dans le cadre de l'alimentation scolaire, des repas cuisinés enrichis au moyen de micronutriments en poudre seront servis quotidiennement pour lutter contre la faim à court terme, tout en contribuant à remédier aux carences en micronutriments des écoliers et en améliorant leur capacité d'apprentissage et leur accès à l'éducation. Là où les disparités entre les sexes sont importantes, le PAM fournira des rations à emporter afin d'accroître l'assiduité des filles. Avec le Gouvernement, il mettra en œuvre à titre pilote une initiative d'alimentation scolaire fondée sur la production locale au profit de 6 600 enfants dans deux états, de juillet 2015 à mars 2016, dans le cadre d'une stratégie de transfert des responsabilités.

29. Le PAM distribuera des vivres ou des bons en fonction du rapport coût-efficacité et de l'efficacité. Il est ressorti du suivi post-distribution et des discussions tenues avec de groupes de concertation que les bénéficiaires, hommes et femmes confondus, préfèrent recevoir des bons. Le PAM recourra davantage aux bons là où les marchés peuvent absorber la demande supplémentaire¹⁷, mettra en place des bons électroniques et mettra la dernière main aux études de faisabilité concernant un projet pilote de transferts monétaires. Il appliquera son système de gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) à toutes les modalités de transfert et envisagera de le développer pour en faire une plateforme partagée pour la prestation de services communs assurés avec des partenaires.

Stratégie de transfert des responsabilités

30. Dans la perspective du transfert des responsabilités, le PAM et ses partenaires des Nations Unies développeront les capacités techniques et opérationnelles de la Commission d'aide humanitaire et des ministères en matière de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence, d'alimentation scolaire, de nutrition et de gestion des vivres.
31. En 2015, le PAM examinera les lacunes et évaluera les besoins en matière de capacités, et il calculera l'indice de capacité nationale afin d'étayer l'élaboration d'une stratégie de développement des capacités avec le Gouvernement et les donateurs partenaires. La mise en œuvre de cette stratégie sera intégrée à l'IPSR moyennant une révision budgétaire, au titre d'une nouvelle composante concernant le développement et l'augmentation des capacités.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

32. L'IPSR ciblera cinq grands groupes de population: i) les personnes récemment déplacées par le conflit ou une catastrophe naturelle; ii) les réfugiés et les déplacés de longue date vulnérables; iii) les populations résidentes et les personnes de retour en situation d'insécurité alimentaire; iv) les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition ou risquant d'en souffrir; et v) les enfants d'âge scolaire dans les communautés touchées par le conflit ou l'insécurité alimentaire. Le ciblage géographique repose sur la classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC), des évaluations approfondies de la sécurité alimentaire, le système de suivi de la sécurité alimentaire, des enquêtes nutritionnelles et d'autres évaluations, dont la mission d'évaluation conjointe HCR/PAM.
33. Dans le cadre de cette IPSR, jusqu'à 2,4 millions de personnes bénéficieront de distributions générales de vivres; 2,7 millions de personnes participeront aux activités 3A et AAF; près de 1,5 million d'enfants, de femmes enceintes et de mères allaitantes bénéficieront d'activités nutritionnelles intégrées; et 1,2 million d'enfants bénéficieront de l'alimentation scolaire.

¹⁷ Selon une étude de marché au Darfour en 2014, les marchés dans les zones reculées en milieu rural demeurent instables, et les négociants y sont peu nombreux.

34. Si 95 pour cent des réfugiés ciblés se trouveront dans le centre et l'est du Soudan, 69 pour cent de tous les bénéficiaires, 81 pour cent des bénéficiaires des distributions générales de vivres et environ les deux tiers des bénéficiaires d'autres activités seront au Darfour.
35. Au Darfour, les personnes déplacées qui bénéficieront de l'aide du PAM se composent à 31 pour cent de filles, à 26 pour cent de femmes, à 30 pour cent de garçons et à 13 pour cent d'hommes. Les réfugiés sud-soudanais enregistrés comprennent 36 pour cent de filles, 18 pour cent de femmes, 36 pour cent de garçons et 11 pour cent d'hommes, mais un nombre disproportionné de ménages sont dirigés par une femme. En moyenne, les filles représentent 49 pour cent des bénéficiaires de l'alimentation scolaire. En ce qui concerne les autres groupes de bénéficiaires, le ratio hommes-femmes est de 50:50 (voir le tableau 1).

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ, ET RATIO FEMMES/FILLES: HOMMES/GARÇONS

	2015			2016			2017			Total		
	Bons	Vivres	Total									
Distributions générales de vivres	629 500	1 699 050	2 328 550 55:45	478 550	1 277 950	1 756 500 55:45	470 350	1 151 500	1 621 850 55:45	637 500	1 711 600	2 349 100 55:45
<i>Personnes déplacées</i>	597 500	1 261 400	1 858 900 56:44	446 550	834 750	1 281 300 56:44	438 350	726 300	1 164 650 56:44	597 500	1 261 400	1 858 900 56:44
<i>Résidents</i>	–	313 250	313 250	–	315 800	315 800	–	295 800	295 800	–	315 800	315 800
<i>Réfugiés</i>	32 000	124 400	156 400	32 000	127 400	159 400	32 000	129 400	161 400	40 000	134 400	174 400
Supplémentation alimentaire ciblée - enfants de moins de 5 ans	–	110 000	110 000 50:50	–	324 950	324 950 50:50	–	209 750	209 750 50:50	–	508 500	508 500 50:50
Supplémentation alimentaire ciblée - femmes enceintes et mères allaitantes	–	36 650	36 650	–	108 300	108 300	–	69 900	69 900	–	169 500	169 500
Supplémentation alimentaire généralisée - situations d'urgence	–	45 700	45 700	–	46 300	46 300	–	46 700	46 700	–	138 750	138 750
Prévention de la malnutrition aiguë modérée - enfants de moins de 2 ans	–	136 300	136 300 50:50	–	228 550	228 550 50:50	–	293 750	293 750 50:50	–	590 350	590 350 50:50
Prévention de la malnutrition aiguë modérée - femmes enceintes et mères allaitantes	–	98 850	98 850	–	176 500	176 500	–	231 700	231 700	–	457 500	457 500
Micronutriments en poudre	–	182 950	182 950	–	546 300	546 300	–	386 500	386 500	–	1 024 300	1 024 300
Activités 3A/AAF	57 000	657 750	714 750 50:50	103 000	1 216 750	1 319 750 50:50	78 000	907 300	985 300 50:50	220 000	2 503 200	2 723 200 50:50
Alimentation scolaire	–	961 250	961 250 49:51	–	996 500	996 500 49:51	–	1 005 850	1 005 850 49:51	–	1 201 650	1 201 650 49:51
TOTAL	686 500	3 928 500	4 615 000	581 550	4 922 100	5 503 650	548 350	4 302 950	4 851 300	857 500	8 305 350	9 162 850
Bénéficiaires individuels*	672 950	2 809 650	3 482 600 53:47	533 300	3 300 700	3 834 000 53:47	504 850	2 694 600	3 199 450 53:47	753 000	4 467 000	5 220 000 53:47

* Comprend les personnes bénéficiant d'un appui au titre de plus d'une activité.



36. La Commission d'aide humanitaire vérifie et enregistre les personnes récemment déplacées, et avec la Société du Croissant-Rouge soudanais, elle enregistre les nouveaux arrivants en provenance du Soudan du Sud; la Commission pour les réfugiés et le HCR se chargent des autres réfugiés et des demandeurs d'asile. En collaboration avec les responsables des communautés, le PAM détermine la portée et l'échelle de l'appui saisonnier apporté aux résidents vulnérables. Les personnes de retour recevront une ration pour trois mois. Les ménages déplacés se trouvant dans des camps sont classés en fonction de leurs besoins; selon des résultats préliminaires, environ 25 pour cent des déplacés de longue date n'ont plus besoin d'assistance, et de 20 à 25 pour cent ne nécessitent que des distributions générales de vivres ou des activités 3A ou AAF sur une base saisonnière. Les activités du PAM seront adaptées en fonction de ces résultats d'ici au début de 2016.
37. Des aliments nutritifs spécialisés seront distribués dans le cadre du programme de supplémentation alimentaire ciblée, conformément au protocole national. La prévention de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants à risque âgés de 6 à 24 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes sera intégrée et amplifiée parallèlement au programme de supplémentation ciblée dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale et sévère sont élevés et où il est possible de nouer des partenariats en complément des services existants ou prévus en matière de traitement de la malnutrition aiguë sévère.
38. Les activités axées sur le traitement et la prévention de la malnutrition aiguë modérée seront complétées par: i) des campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements ciblant les principaux dispensateurs de soins (femmes et hommes) afin de surmonter les obstacles culturels aux bonnes pratiques d'alimentation, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, et d'accroître le recours aux services de santé; et ii) la distribution de micronutriments en poudre pour les enfants de 6 à 59 mois.
39. Le PAM s'attachera à compléter son programme de nutrition intégré au moyen d'activités 3A, y compris là où des projets visant à garantir un accès sans risque au bois de feu et à d'autres sources d'énergie (SAFE) sont menés.
40. Les activités 3A et AAF destinées aux personnes déplacées vivant en dehors des camps et d'autres groupes vulnérables seront mises en œuvre dans les communautés touchées par l'insécurité alimentaire, sur la base du principe d'autociblage à l'intérieur de ces communautés. Le profilage des personnes déplacées permettra de déterminer quels ménages bénéficieront des activités 3A et AAF dans les camps. Là où les communautés ont accès à la terre, les activités 3A et AAF appuieront la création d'actifs. Les autres communautés bénéficieront d'une formation professionnelle et d'un appui aux moyens d'existence, en fonction des résultats de la planification communautaire participative et compte tenu des besoins différents des femmes et des hommes. Les activités appuieront l'amélioration de la production, de l'élevage, de la génération de revenus, du captage et du stockage de l'eau, ainsi que d'autres infrastructures collectives.
41. L'alimentation scolaire ciblera les écoles primaires situées dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire et dans les communautés de personnes déplacées. Le PAM distribuera des rations à emporter pour les filles dans les localités touchées par l'insécurité alimentaire dans l'est du Soudan qui affichent d'importantes disparités entre les sexes et des taux élevés d'abandon scolaire.

CONSIDÉRATIONS D'ORDRE NUTRITIONNEL, RATIONS ET VALEUR DES TRANSFERTS

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE BONS PAR ACTIVITÉ
(g/personne/jour)**

	Distribu- tion générale de vivres (ration complète)	Distribu- tion générale de vivres (demi- ration)	Supplémenta- tion alimentaire ciblée	Supplémenta- tion alimentaire généralisée en situation d'urgence		Prévention de la malnutrition aiguë modérée fondée sur l'alimentation		Distribu- tion de micronu- triments en poudre	Activités 3A/AAF ^a	Alimenta- tion scolaire ^b
				Un mois	2 à 6 mois	Darfour	Centre et Est			
Céréales	475	270	–	–	–	–	–	–	450	100
Légumes secs	60	30	–	–	–	–	–	–	30	20
Huile végétale	30	–	–	–	20	10	–	–	–	15
Sel	10	–	–	–	–	–	–	–	–	5
SuperCereal	–	–	–	–	200	120	–	–	–	–
SuperCereal Plus	–	–	200	–	–	–	100	–	–	–
Suppléments nutritionnels prêts à consommer	–	–	–	92	–	–	–	–	–	–
Lait écrémé en poudre	–	–	–	–	–	20	–	–	–	–
Micronutriments en poudre	–	–	–	–	–	–	–	1	–	0,40
Total	575	300	200	92	220	150	100	1	480	141
Total de kcal par jour	2 058	1 024	787	500	929	609	394	0	1 608	535
% de kcal d'origine protéique	13	14	16,6	10,2	13,2	16,8	16,3	0	14	16,6
% de kcal d'origine lipidique	20	8	23,2	54,9	35	29,2	23,2	0	8	18,2
Nombre de jours d'alimentation par personne et par an	Déplacés: 365 Résidents: 150		90 ^c	30	150 ^c	365 ^c		180	60–120	180
Valeur des bons	0,45	0,23	–	–	–	–	–	–	0,63	0,18

^a Les chiffres indiqués sont des moyennes pour les activités 3A et AAF; les bénévoles étayés de la nutrition dans les communautés reçoivent 450 grammes de céréales et 90 grammes de légumes secs par jour, et les bénéficiaires de l'initiative Relier les agriculteurs aux marchés, une ration unique de 75 kilogrammes de céréales, soit environ 40 dollars É.-U. en bons.

^b Les rations à emporter représentent 25 kilogrammes de céréales par fille et par mois.

^c La valeur des bons varie au Soudan en fonction des prix locaux et des tendances sur les marchés. Les distributions générales de vivres sont calculées par personne et par mois (80 à 40 livres soudanaises). Les activités 3A sont calculées par ménage, sur la base de 10 jours de travail (60 livres soudanaises).

42. Après vérification et évaluation, les personnes nouvellement déplacées et celles arrivant du Soudan du Sud recevront des rations complètes dans le cadre des distributions générales de vivres, celles-ci constituant leur unique source d'alimentation. Leur situation fera l'objet d'un suivi et des ajustements seront apportés selon que de besoin.

43. Dans les camps de réfugiés de Kassala, l'assistance est entièrement fournie sous forme de bons; les demandeurs d'asile venant d'arriver recevront des bons équivalant à trois mois de rations complètes, en attendant que leur statut de réfugié soit déterminé. Ceux demeurant dans les camps recevront des rations complètes pendant deux ans au maximum; des demi-rations sont fournies aux réfugiés à plus long terme selon des critères de ciblage établis par la mission d'évaluation conjointe PAM/HCR.
44. Au Darfour et dans les États frontaliers du sud, les personnes déplacées de longue date très vulnérables et les populations touchées par l'insécurité alimentaire saisonnière recevront des demi-rations dans le cadre de distributions générales de vivres; d'après le système de suivi de la sécurité alimentaire, les personnes déplacées ont accès à d'autres sources de nourriture et de revenu, à d'autres programmes d'assistance alimentaire du PAM, et à des services fournis par des partenaires.
45. Les personnes de retour (réfugiés soudanais revenus du Tchad ou du Soudan du Sud, et personnes déplacées regagnant leur communauté) recevront au titre des distributions générales de vivres une ration pour trois mois.
46. Du SuperCereal Plus sera distribué dans le cadre du programme de supplémentation alimentaire ciblée à l'échelle nationale et de la prévention de la malnutrition aiguë modérée dans l'est du Soudan. Au Darfour, où il existe des installations pour faire les mélanges voulus, les bénéficiaires des activités de prévention de la malnutrition aiguë modérée recevront du SuperCereal, du lait écrémé en poudre, du sucre et de l'huile végétale. Les activités de supplémentation alimentaire ciblée dureront entre 90 et 120 jours, et celles de prévention de la malnutrition aiguë modérée, six mois.
47. Dans le cadre de la supplémentation alimentaire généralisée en situation d'urgence: i) les enfants de 6 à 59 mois récemment déplacés, les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront une ration pour un mois composée de suppléments nutritionnels prêts à consommer¹⁸, afin d'éviter que leur état nutritionnel ne se dégrade tandis qu'il est procédé à leur enregistrement pour qu'ils bénéficient d'une assistance alimentaire ou autre; ils recevront ensuite du SuperCereal et de l'huile végétale pendant cinq mois au maximum.
48. La taille des rations fournies dans le cadre des activités 3A et AAF permet de combler les déficits alimentaires saisonniers et représente environ 75 à 80 pour cent du salaire journalier de la main-d'œuvre rurale. En moyenne, les activités 3A représentent au moins 60 à 120 jours de travail par famille et par an.
49. Les enfants d'âge scolaire recevront une ration mélangée couvrant un quart de leurs besoins quotidiens en calories. À l'issue d'un projet pilote mené en 2014 pour évaluer l'acceptabilité des micronutriments en poudre, le PAM en étendra l'utilisation à toutes les écoles ciblées.
50. Les bénéficiaires des distributions générales de vivres et des activités 3A recevront des bons d'une valeur équivalant à celle des rations alimentaires aux prix sur les marchés locaux. Le PAM assure un suivi mensuel de ces prix et ajuste les transferts de bons lorsqu'ils fluctuent de plus de 20 pour cent. En cas de forte instabilité des prix sur les marchés ou de pénuries saisonnières, le PAM pourrait revenir à des distributions de vivres.

¹⁸ Les bénéficiaires recevront du Plumpy'Sup, disponible localement.

TABLEAU 3: BESOINS EN VIVRES ET EN BONS, PAR ACTIVITÉ*

Activité	2015		2016		2017		Total	
	Bons (en dollars)	Vivres (en tonnes)						
Distributions générales de vivres	26 307 418	74 695	40 952 451	117 466	20 555 904	56 584	87 815 773	248 745
<i>Personnes déplacées</i>	24 630 569	58 748	37 598 752	80 213	18 879 055	35 710	81 108 376	174 671
<i>Résidents</i>	–	4 275	–	11 961	–	7 987	–	24 223
<i>Réfugiés</i>	1 676 849	11 671	3 353 698	25 292	1 676 849	12 888	6 707 397	49 851
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants de moins de 5 ans	–	1 980	–	7 158	–	4 631	–	13 770
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes	–	660	–	641	–	476	–	1 777
Supplémentation alimentaire généralisée en situation d'urgence	–	1 589	–	3 299	–	1 666	–	6 554
Prévention de la malnutrition aiguë modérée - enfants de moins de 2 ans	–	1 662	–	8 329	–	5 156	–	15 147
Prévention de la malnutrition aiguë modérée – femmes enceintes et mères allaitantes	–	1 156	–	1 300	–	969	–	3 426
Micronutriments en poudre	–	16	–	48	–	32	–	97
Activités 3A/AAF	2 522 612	25 267	5 992 758	79 621	3 275 216	41 559	11 790 585	146 447
Alimentation scolaire	–	17 541	–	29 177	–	10 574	–	57 292
TOTAL	28 830 030	124 568	46 945 209	247 040	23 831 120	121 647	99 606 359	493 256

* On trouvera en annexe la ventilation par région.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Participation

51. Les bénéficiaires des distributions générales de vivres et des activités 3A et AAF constituent des comités de gestion des vivres comptant des représentants des deux sexes et de différents groupes de la société. Ces comités travaillent avec les partenaires du PAM pour informer les bénéficiaires des critères d'admission, des dates de distribution et de l'allocation des rations. Les bénéficiaires d'autres programmes participent à la conception des programmes.
52. Le PAM consulte les bénéficiaires, femmes et hommes, pour déterminer où se trouvent les points de distribution qui leur permettraient de venir récupérer leurs rations sans avoir à effectuer de déplacements périlleux; les distributions sont effectuées pendant la journée afin de réduire au minimum les préoccupations en matière de protection. Le PAM consulte également les femmes pour déterminer s'il conviendrait d'emballer les rations d'une certaine manière afin d'en faciliter le transport. Selon une étude de 2012, le recours aux bons dans le cadre des distributions générales de vivres n'avait aucun effet préjudiciable sur la sécurité des bénéficiaires ni sur la dynamique des relations hommes-femmes ou au sein des communautés¹⁹.
53. En concertation avec les bénéficiaires, le PAM mettra au point un système permettant aux bénéficiaires de faire part de leurs observations. Ce système devrait être opérationnel d'ici à la mi-2016.

Partenaires et capacités

54. Le PAM met directement en œuvre les activités dans les zones où des partenaires ne sont pas disponibles ou manquent de capacités. Il travaille avec des organisations non gouvernementales (ONG) internationales au renforcement des capacités des partenaires nationaux et continuera de développer ses partenariats avec de grandes ONG nationales et internationales.
55. S'agissant des activités nutritionnelles, le PAM œuvre principalement par l'entremise d'organisations communautaires, de partenariats noués avec le Ministère de la santé au niveau national et de l'UNICEF.
56. Le bureau de pays du PAM a conclu un accord avec le Ministère de la protection et de la sécurité sociale visant à garantir l'équité du traitement des deux sexes dans le cadre des activités 3A et AAF.
57. Le PAM appuie le programme pilote d'alimentation scolaire faisant appel à la production locale mis en œuvre par le Gouvernement en offrant des conseils techniques et en organisant des consultations sur les politiques et des visites d'étude à son Centre d'excellence au Brésil. La possibilité de collaborer en vue de mettre en œuvre ce programme à grande échelle est à l'étude avec la Banque mondiale et l'UNICEF.
58. Parmi les autres activités menées grâce aux fonds d'affectation spéciale figure le programme pilote conjoint sur la résilience du PAM, de la FAO et de l'UNICEF au Kassala, qui est financé par le Ministère britannique du développement international. Le PAM concevra les activités compte tenu des résultats de l'analyse du contexte et de concertations. Ce projet pilote posera les fondements des futurs programmes du PAM axés sur le

¹⁹ HCR et PAM. 2013. *Examining Protection and Gender in Cash and Voucher Transfers*. Rome.

renforcement de la résilience et des moyens d'existence. Le développement des activités SAFE dans tout le Darfour est financé par la loterie de charité néerlandaise Nationale Postcode Loterij.

59. La mobilisation du secteur privé se traduit par une collaboration avec des entreprises locales pour produire des aliments d'appoint nutritifs et créer une marque, une stratégie de communication et un réseau de détaillants pour la diffusion des micronutriments en poudre. Le PAM a noué un partenariat avec le Centre chinois de mise en valeur des technologies agricoles afin de renforcer les capacités des agents de vulgarisation agricoles dans le cadre de la coopération Sud-Sud, à la faveur du projet Relier les agriculteurs aux marchés. Des commerçants locaux se sont associés au PAM pour les programmes de bons, et le PAM facilite les partenariats entre les entreprises locales et les organisations communautaires en vue de la distribution ciblée de fourneaux économes en combustible.
60. Afin de réduire autant que possible les risques, le PAM évaluera tous les partenaires au regard d'un ensemble d'indicateurs de performance, examinera les capacités des nouveaux partenaires et s'assurera que ceux qui participent aux activités 3A et AAF ont les moyens voulus pour ce faire. Il organisera périodiquement à l'intention de ses partenaires des stages de remise à niveau consacrés à l'établissement de rapports, à la problématique hommes-femmes, à la nutrition, à la manutention des vivres et à la gestion.

Achats

61. Les achats sont effectués conformément aux procédures du PAM et selon un processus de mise en concurrence; les principaux risques tiennent aux dates butoirs pour l'utilisation des fonds, aux retards pris par les fournisseurs locaux et au manque de liquidités non assorties de conditions lorsque les marchés locaux sont bien approvisionnés et les prix bas. Le PAM fournira des articles non alimentaires à l'appui des activités de création d'actifs, des centres de nutrition et des écoles, selon les besoins.
62. Le PAM vise à accroître les achats locaux de manière à ce qu'ils représentent de 10 à 15 pour cent du total des besoins en 2015, et il met la dernière main à des accords pour la production locale de SuperCereal et de suppléments nutritionnels prêts à consommer. Au titre d'un accord conclu avec le Gouvernement et l'UNICEF s'agissant de la promotion de l'iodation universelle du sel, le PAM peut acheter du sel iodé localement.
63. Le bureau de pays étudiera la possibilité d'acheter des vivres au Soudan pour les opérations que le PAM mène au Tchad et au Soudan du Sud, en fonction des récoltes et de la situation des transports.

Logistique

64. Pour la plupart des marchandises, l'entrée dans le pays se fait par Port-Soudan. Le PAM peut avoir recours au Mécanisme d'achat anticipé pour s'approvisionner dans la région afin de réduire les délais de livraison, notamment dus aux procédures officielles de dédouanement des importations arrivant à Port-Soudan. En raison de la difficulté des conditions et de la nécessité de disposer d'escortes pour rejoindre, depuis Port-Soudan, le Darfour occidental par la voie terrestre, il est indispensable que les vivres soient reçus à temps pour qu'ils puissent être prépositionnés avant la saison des pluies.
65. Les principales plateformes d'entreposage du PAM à El Obeid, Khartoum et Port-Soudan approvisionnent les installations de stockage secondaires situées à El Fasher, Geneina, Nyala et ailleurs. Le PAM peut entreposer plus de 200 000 tonnes de produits de base. En 2014, il a rouvert le bureau auxiliaire de Kosti pour appuyer les opérations transfrontalières vers le Soudan du Sud par la voie fluviale ou routière.

66. Le PAM fait appel à des entreprises de transport locales pour acheminer les vivres et utilise son propre parc de véhicules tout-terrain lorsque l'état des routes ou l'insécurité gênent le travail des transporteurs sous contrat. Il est prévu d'ajouter 15 camions à ce parc en 2015.
67. Le PAM a conclu des accords de prestation de services logistiques avec plus de 20 partenaires, organismes des Nations Unies et ONG, selon le principe du recouvrement intégral des coûts; il prévoit de proposer ces services à l'ensemble des partenaires des secteurs de l'action humanitaire et du développement œuvrant au Soudan.

Modalités de transfert

68. Les partenaires distribuent des bons une fois par mois aux bénéficiaires, qui les échangent contre des produits auprès de négociants sur les marchés itinérants ou dans des magasins locaux. Les commerçants remettent ensuite les bons au PAM, qui procède aux rapprochements voulus au moyen des registres des distributions et effectue les paiements correspondants dans les 30 jours suivant la réception.
69. Les cartes à puce du système SCOPE permettront d'identifier les bénéficiaires à l'aide de lecteurs d'empreintes digitales. Des terminaux de point de vente seront fournis aux commerçants sous contrat afin qu'ils puissent enregistrer les transactions effectuées au moyen de bons électroniques.
70. Les divisions du PAM chargées des programmes ainsi que des technologies de l'information et des communications appuient la mise en service de SCOPE. Les systèmes informatiques faciliteront les opérations faisant appel à des bons tant en papier qu'électroniques, y compris pour ce qui est de l'enregistrement, de l'allocation, de la distribution et de l'échange, puis du rapprochement et du règlement.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

71. La stratégie de suivi et d'évaluation et le cadre logique de l'IPSR sont conformes à la stratégie institutionnelle en matière de suivi et d'évaluation; ils sont axés sur le suivi des effets directs et sur des études de cas en vue d'analyser les effets de l'assistance du PAM. Ils sont également conformes au Cadre de résultats stratégique.
72. Le personnel du PAM et des partenaires assurera le suivi des indicateurs de produit, de processus et d'effet direct, et sera formé afin de garantir la qualité des données recueillies. Le PAM veille à ce que tous les partenaires intervenant dans les activités de suivi respectent la parité hommes-femmes lors de la sélection des recenseurs. Les données recueillies sur le terrain seront analysées et regroupées par le bureau de pays.
73. Les données de référence pour les activités liées aux distributions générales de vivres seront obtenues grâce au relevé de mai 2015 du système de suivi de la sécurité alimentaire; des enquêtes transversales fourniront des données de référence actualisées pour les indicateurs relatifs à la nutrition et aux activités 3A et AAF; et les indicateurs relatifs à l'alimentation scolaire seront évalués au regard des registres de l'année scolaire précédente.
74. Les plans de distribution mensuels et les données sur les produits feront l'objet d'une vérification par recoupement avec les accords de partenariat sur le terrain, et seront rapprochés des rapports mensuels sur les distributions. Des outils normalisés et des contrôles par sondage permettront d'assurer le suivi mensuel des processus. Les contrôleurs de terrain du PAM recueilleront les observations des bénéficiaires lors des distributions et du suivi post-distribution.

75. En cas de restrictions d'accès dues à l'insécurité, le PAM se concertera avec ses partenaires afin d'assurer un suivi indépendant. Le suivi des distributions sera supervisé par des tiers si besoin est. La saisie des données sur support électronique, mise à l'essai en 2014, sera élargie. Les résultats du suivi seront régulièrement communiqués aux parties prenantes en interne et à l'extérieur du PAM. Celui-ci s'entretiendra régulièrement avec ses partenaires au niveau central et infranational pour évoquer les constatations formulées et les mesures à prendre pour y donner suite.
76. Un examen à mi-parcours, effectué fin 2016, évaluera l'impact de l'IPSR et fournira des informations utiles pour définir la portée et l'échelle des futures opérations. Le bureau de pays participera à l'évaluation d'impact de la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée dans plusieurs pays, dans le cadre du volet thématique "Action humanitaire" de l'Initiative internationale pour les évaluations d'impact.

GESTION DES RISQUES

77. L'instabilité qui règne dans tout le Soudan et le caractère dynamique de l'IPSR exigent d'assurer un suivi périodique et de gérer les risques, ainsi que de mettre à jour les mesures minimales de préparation aux situations d'urgence à l'échelle du pays et des bureaux auxiliaires. Une escalade du conflit, au niveau local ou régional, qui se traduirait par une augmentation du nombre de bénéficiaires, pourrait perturber les opérations et entraver la transition orchestrée par le PAM vers les premières phases du redressement. L'accès humanitaire aux populations touchées pourrait être restreint:
78. Des outils de préparation et d'intervention en cas de crise sont en place et les mises à jour nécessaires ont été faites, le réseau logistique est prêt à mettre rapidement à disposition des moyens supplémentaires si besoin est, et si l'on dispose des quantités voulues, des vivres couvrant les besoins pendant trois mois seront positionnés sur tout le territoire. Le PAM préconisera d'effectuer des missions d'évaluation multisectorielles, d'élaborer un cadre d'intervention conjoint et de permettre l'accès humanitaire par l'entremise d'OCHA. Des cartes indiquant les restrictions d'accès sont établies chaque semaine, à partir d'informations transmises par les acteurs humanitaires et les transporteurs sous contrat avec le PAM.
79. La capacité des partenaires coopérants est une préoccupation primordiale, notamment alors que le PAM s'oriente vers des activités 3AA ou axées sur les moyens d'existence qui sont plus techniques, et qu'il élargit son portefeuille d'activités dans le domaine de la nutrition. Le développement des capacités des partenaires est une priorité.
80. Le PAM assure un suivi mensuel des marchés locaux et des prix au détail, et il adapte au besoin ses transferts de bons. Le suivi trimestriel des coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention se poursuivra. Les achats régionaux constituent une option viable tant que les critères de parité des prix à l'importation sont respectés.
81. La diminution ou le retard des contributions des donateurs pourraient avoir des conséquences préjudiciables pour les filières d'approvisionnement du PAM. Celui-ci s'efforce d'obtenir rapidement des engagements de financement, notamment pour assurer le prépositionnement des vivres en vue de la saison des pluies. Si nécessaire, le PAM aura recours à ses mécanismes de préfinancement.

Sécurité

82. Compte tenu de la dégradation des conditions de sécurité, le PAM compte sur l'appui de la MINUAD et du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Il veillera au respect des normes minimales de sécurité opérationnelles des Nations Unies. Le personnel se rendant dans des zones à haut risque doit suivre une formation destinée à permettre de savoir comment évoluer en toute sécurité sur le terrain. Un cours de remise à niveau sur la sécurité et des exercices de simulation sont régulièrement organisés.
83. Les itinéraires d'accès et de transit passant par des zones peu sûres sont arrêtés en accord avec le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et en concertation avec les autorités nationales et locales. Le recours à des escortes de sécurité alourdit les coûts et rallonge le transit, ce qui retarde ou entrave la mise en œuvre des programmes. Depuis que le Gouvernement a réduit la disponibilité d'escortes armées, le PAM a conclu un accord avec la MINUAD pour veiller à ce que les convois soient escortés. Après le succès obtenu récemment au Darfour, le PAM continuera de plaider auprès des autorités pour que la sécurité des convois soit assurée. Au Darfour, un centre conjoint des opérations de sécurité est en cours de rénovation; les organismes des Nations Unies et les forces de police locales œuvreront de concert pour réduire la criminalité dans les principales villes du Darfour.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	398 825	120 419 863	
Légumes secs	42 346	24 060 459	
Huile et matières grasses	9 835	13 883 340	
Aliments composés et mélanges	37 375	34 180 896	
Autres	4 876	12 896 381	
Total, produits alimentaires	493 256	205 440 939	
Transport extérieur		37 479 474	
Transport terrestre, entreposage et manutention		153 650 570	
Autres coûts opérationnels directs		39 368 121	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		435 939 105	435 939 105
Bons		99 606 359	
Coûts connexes		2 003 157	
Bons, et coûts connexes		101 609 516	101 609 516
Coûts opérationnels directs			537 548 621
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			110 371 149
Total des coûts directs du projet			647 919 771
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			45 354 384
COÛT TOTAL POUR LE PAM			693 274 155

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	45 113 393
Agents des services généraux	22 377 153
Prime de danger et indemnités locales	5 230 685
Total partiel	72 721 231
Dépenses de fonctionnement et autres	11 566 823
Dépenses d'équipement	9 971 175
Sécurité	3 492 706
Voyages et transport	10 547 852
Études préalables, évaluations et suivi¹	2 071 362
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	110 371 149

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont menées par le personnel du bureau de pays, les coûts sont inclus dans les rubriques "Dépenses de personnel et frais connexes" et "Voyages et transport".

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p>	<p>Des femmes sont membres des comités de gestion des vivres.</p> <p>La formation sur l'utilisation des bons et des vivres tient compte de la problématique hommes-femmes.</p>
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	<p>Il est possible d'accéder aux points de distribution en toute sécurité.</p> <p>Il ne se produit aucune vague de violences ou d'autres crises.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p> <p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p>	<p>Des partenaires sont présents.</p> <p>Des partenaires adéquats sont sélectionnés pour la mise en œuvre des activités.</p> <p>Les partenaires sont dotés de capacités financières suffisantes.</p>
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
<p>Effet direct 1.1 Stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes (Supplémentation alimentaire généralisée en situation d'urgence)</p>	<p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p>	<p>Des partenaires compétents sont en mesure d'appuyer les activités du PAM.</p> <p>D'autres besoins élémentaires influant sur les résultats obtenus dans le domaine de la nutrition sont satisfaits (eau, assainissement, santé, éducation, protection, etc.).</p> <p>La situation sécuritaire s'améliore.</p>
<p>Effet direct 1.2 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance (Distributions générales de vivres au profit des bénéficiaires ciblés au Darfour, aux Kordofan méridional et occidental, et dans l'État du Nil bleu, et des réfugiés dans l'État du Nil blanc et le Kassala)</p>	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p>	<p>Les bénéficiaires achètent des aliments complémentaires nutritifs pour enrichir leur alimentation avec l'argent qu'ils ont économisé grâce à l'assistance fournie sous la forme de distributions de vivres et de transferts de bons.</p> <p>La production locale et les conditions économiques garantissent la disponibilité d'aliments complémentaires sur le marché.</p> <p>Les conditions sécuritaires et pluviométriques permettent au marché et à la production de fournir une assistance alimentaire et des aliments complémentaires de manière stable.</p> <p>Des partenaires adéquats sont sélectionnés pour assurer la mise en œuvre.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 1.3 Aptitude des institutions nationales, des entités régionales et des organismes humanitaires à se préparer aux situations d'urgence, à les évaluer et à y faire face</p>	<p>Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention</p>	<p>Des structures de coordination sont en place. Des partenaires dotés d'activités et de capacités complémentaires sont présents. Un financement est disponible. Il existe une bonne volonté et une stabilité politiques.</p>
<p>Produit 1.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés (Supplémentation alimentaire généralisée en situation d'urgence)</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>Des partenaires compétents sont en mesure d'appuyer les activités du PAM. La situation sécuritaire s'améliore.</p>
<p>Produit 1.2 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés (Distributions générales de vivres)</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>Il est possible de se procurer des aliments nutritifs pour compléter le régime alimentaire des bénéficiaires. Des partenaires adéquats sont sélectionnés pour assurer la mise en œuvre.</p>
<p>Produit 1.3 Capacité de gestion des situations d'urgence mise en place et/ou soutenue (Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention)</p>	<p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation</p>	<p>Des structures de coordination sont en place. Un financement est disponible. Il existe une bonne volonté et une stabilité au niveau politique.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence		
Effet direct 2.1 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés	Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de diversité alimentaire Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)	Les marchés fonctionnent correctement et sont dotés de commerçants à même d'appuyer les activités. Les prix sont stables. Des partenaires compétents sont présents. Il est possible d'accéder aux points de distribution en toute sécurité. Les conditions de sécurité sont stables. Les communautés participent à l'entretien des avoirs créés. Des formateurs qualifiés sont disponibles.
Effet direct 2.2 Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales (Programme d'alimentation scolaire dans tous les secteurs où des opérations sont menées)	Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse	Les écoles continuent de fonctionner correctement. Les conditions de sécurité sont propices à la scolarisation.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 2.3</p> <p>Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %)</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p>	<p>Des partenaires compétents sont en mesure d'appuyer les activités du PAM.</p> <p>D'autres besoins élémentaires influant sur les résultats obtenus dans le domaine de la nutrition sont satisfaits (eau, assainissement, santé, éducation, protection, etc.).</p> <p>Il ne se produit aucune vague de violences ou d'autres crises.</p> <p>Les conditions de sécurité s'améliorent.</p>
<p>Produit 2.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> <p>(3A)</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>Le PAM est en mesure de fournir des vivres comme il est prévu, sans rupture des filières d'approvisionnement.</p> <p>Les partenaires sont en mesure de fournir l'assistance du PAM en toute sécurité.</p> <p>Il n'y a pas de rupture d'approvisionnement en espèces ou en vivres.</p> <p>Les conditions sécuritaires et pluviométriques permettent d'accéder régulièrement aux points de distribution.</p> <p>Des moyens de transport et des escortes sont disponibles.</p>
<p>Produit 2.2</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> <p>(Alimentation scolaire)</p>	<p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>Des partenaires compétents sont présents.</p> <p>Les conditions de sécurité s'améliorent.</p> <p>Il n'y a pas de rupture d'approvisionnement en espèces ou en vivres.</p> <p>Des moyens de transport et des escortes sont disponibles.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 2.3 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés (Prévention de la malnutrition aiguë modérée fondée sur l'alimentation)</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	<p>Des partenaires compétents sont présents pour appuyer les activités du PAM.</p> <p>D'autres besoins élémentaires influant sur les résultats obtenus dans le domaine de la nutrition sont satisfaits (eau, assainissement, santé, éducation, protection, etc.).</p> <p>Il ne se produit aucune vague de violences ou d'autres crises.</p> <p>Les conditions de sécurité s'améliorent.</p>
<p>Produit 2.4 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés (Prévention de la malnutrition aiguë modérée fondée sur l'alimentation)</p>	<p>Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p>	<p>Des partenaires adéquats sont sélectionnés pour assurer la mise en œuvre.</p> <p>Les partenaires sont en mesure de fournir l'assistance du PAM en toute sécurité.</p> <p>Il est possible d'accéder aux points de distribution en toute sécurité.</p> <p>Des moyens de transport et des escortes sont disponibles le cas échéant.</p>



ANNEXE III

Zones d'intervention du PAM au Soudan en 2015



Bureaux du PAM au Soudan		Opérations du PAM au Soudan		
■ Bureau de pays	■ États du centre et de l'est	■ Mer Rouge	 Frontières internationales	
● Bureau de section	■ Darfour			
▲ Bureau auxiliaire				

Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

BESOINS EN VIVRES ET EN BONS, PAR ACTIVITÉ – DARFOUR

Activité	2015		2016		2017		Total	
	Bons (en dollars)	Vivres (en tonnes)						
Distributions générales de vivres	24 630 569	57 000	37 598 752	86 193	18 879 055	40 661	81 108 376	183 854
<i>Personnes déplacées</i>	24 630 569	52 250	37 598 752	73 283	18 879 055	32 200	81 108 376	157 733
<i>Résidents</i>	–	4 275	–	11 961	–	7 987	–	24 223
<i>Réfugiés</i>	–	474	–	949	–	474	–	1 898
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants de moins de 5 ans	–	1 489	–	5 234	–	3 204	–	9 927
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes	–	496	–	–	–	–	–	496
Supplémentation alimentaire généralisée – situations d'urgence	–	912	–	1 825	–	912	–	3 649
Prévention de la malnutrition aiguë modérée – enfants de moins de 2 ans	–	1 518	–	7 029	–	4 187	–	12 734
Prévention de la malnutrition aiguë modérée – femmes enceintes et mères allaitantes	–	1 012	–	–	–	–	–	1 012
Micronutriments en poudre	–	14	–	38	–	24	–	76
Activités 3A/AAF	–	18 950	–	60 059	–	30 794	–	109 803
Alimentation scolaire	–	12 304	–	19 091	–	7 042	–	38 437
TOTAL	24 630 569	93 696	37 598 752	179 468	18 879 055	86 825	81 108 376	359 988



BESOINS EN VIVRES ET EN BONS, PAR ACTIVITÉ – ÉTATS DU CENTRE ET DE L'EST

Activité	2015		2016		2017		Total	
	Bons (en dollars)	Vivres (en tonnes)						
Distributions générales de vivres	1 676 849	17 695	3 353 698	31 273	1 676 849	15 923	6 707 397	64 891
<i>Personnes déplacées</i>	–	6 498	–	6 930	–	3 510	–	16 938
<i>Résidents</i>	–	–	–	–	–	–	–	–
<i>Réfugiés</i>	1 676 849	11 197	3 353 698	24 343	1 676 849	2 413	6 707 397	47 953
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants de moins de 5 ans	–	491	–	1 924	–	1 427	–	3 843
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes	–	164	–	641	–	476	–	1 281
Supplémentation alimentaire généralisée dans les situations d'urgence	–	677	–	1 474	–	754	–	2 905
Prévention de la malnutrition aiguë modérée – enfants de moins de 2 ans	–	144	–	1 300	–	969	–	2 413
Prévention de la malnutrition aiguë modérée – femmes enceintes et mères allaitantes	–	144	–	1 300	–	969	–	2 413
Micronutriments en poudre	–	3	–	10	–	8	–	22
Activités 3A/AAF	2 522 612	6 317	5 992 758	19 563	3 275 216	10 765	11 790 585	36 644
AAE	–	5 237	–	10 086	–	3 531	–	18 855
TOTAL	4 199 461	30 872	9 346 456	67 572	4 952 065	34 822	18 497 982	133 267



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

3AA	Assistance alimentaire pour la création d'avoirs
AAF	Assistance alimentaire pour la formation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
SAFE	accès sans risque au bois de feu et à d'autres sources d'énergie
SCOPE	système de gestion des bénéficiaires et des transferts
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance